



## Compte-Rendu rencontre habitante du 2 décembre 2022 SECTEUR OUEST

( Bâtets, Cocause, Saint-Laurent, Ruinel, Chapias, Chandillon, Chamarges, Saint-Sornin, Piscigne, Truchard, Gare, Avenue du Vercors, Le Plas)

**Elu-e-s présent-e-s** : Hélène le Gardeur, José Mathias, Nathalie Gueno, Dominique Joubert.

Une petite trentaine de présents.

### **Mobilité** :

Montée de Piscigne vers le Plas, suite à la proposition de poser un revêtement sur le chemin gravillonné, remarque de risque de vitesse excessive sur ce tronçon. On s'oriente plutôt vers un concassé tassé.

Route du col de Rousset, mesures à prendre pour faire ralentir les véhicules appréciées (déplacement du panneau d'entrée de ville, chicanes). Attention toutefois aux dimensions à respecter pour les grumiers.

Rue Léon Archimbaud très dégradée : A prévoir dans le PPI Voirie en urgence.

A côté de super-U, un céder le passage nécessaire, problématique des vélos à contre-sens.

Stationnement car devant le lycée : de beaux embouteillages devant le lycée, entre autre lorsque les cars scolaires récupèrent les collégiens et lycéens. Pourquoi ne pas mettre l'arrêt vers la gare ? Un chauffeur présent à la réunion, émet l'hypothèse d'une attente bien plus longue car il faudra attendre les enfants qui descendront à la gare, ils arriveront probablement en mode dispersé.

Les motos garées l'été sur Saint-Pierre, il faudrait verbaliser car le stationnement est interdit. Les motards aiment avoir leur moto à portée de vue. Il est prévu un stationnement dédié sur le grand parking ou sur le stationnement des bus scolaires uniquement l'été.

Route de Ponnet, réflexion sur un réaménagement privilégiant une voie en modes doux. Possible mise en sens unique partiel (proposition EPORA).

Entre Meyrosse et Le Pestel, il serait intéressant d'aménager le sentier qui monte après la caserne et de l'éclairer.

Arceaux vélo, il en faut des supplémentaires au cinéma et au gymnase. A noter l'installation d'une borne de recharge électrique en face du Pestel.

Déneigement à Plat, rarement fait, ça doit être une priorité.

Chemin de Piscigne, le bord droit, au niveau du lotissement des Tulipes est très dégradé.

Ruisseau Chantemerle, bassin de rétention, une rencontre avec l'adjoint à l'urbanisme et à l'eau n'ayant pas donnée satisfaction, il est souhaité une réunion sur site pour un point d'information et les mesures rapides à prendre (curer le ruisseau, faire avancer le projet).

Déplacement piétons Piscigne / avenue du Vercors, pas sécurisé, pas éclairé dans sa dernière partie. Un cheminement piéton est prévu dans le schéma des mobilités actives.

Stationnement artisans centre-ville, problématique rue Anglaise et rue des 4 cantons, empêchant les habitants de sortir de chez eux. Les demandes d'autorisations sont obligatoires, le stationnement doit correspondre à un besoin incontournable.

Panneau 2 roues Saint-Pierre, ajouter : non-motorisés.

Cheminement piéton bas de la route du col de Rousset. Un cheminement piéton en contrebas de la route de Rousset serait bien pratique pour rejoindre la Pierre Plantée.

**Déchets ménagers en centre-ville** : demandes une nouvelle fois d'un ramassage des encombrants. La Communauté des Communes du Diois ne souhaite pas le mettre en place. Passer par Aire Trésor ou Bis Usus. Même remarques pour les déchets verts, même si on peut bien sûr broyer et composter chez soi dès qu'on a un bout de terrain. Suggestions : mettre des haies autour des points propres pour une amélioration paysagère. Réponse : il faut garder un accès dégagé pour les camions bennes. Du côté de la déchetterie, les habitants souhaitent une haie paysagère le long du grillage. Nathalie Gueno vérifie si c'est en cours.

Compostage : le pré vers l'EHPAD à proximité de la place Saint-Genix, sert de dépotoir de déchets verts. Étudier la possibilité d'un bac à compostage sur ce site ?

A noter le démarrage de l'opération Pigeonnier avec le recensement des dortoirs de pigeons en ville début 2023. Il sera ensuite réalisé des pigeonniers contraceptifs pour faire baisser la population des pigeons sur quelques années.

### **Espace public**

Aire de jeux, où en est le projet d'aire de jeux promis par l'adjointe à l'éducation et à l'enfance ? A vérifier au budget. Possibilité de déposer un dossier dans le cadre du budget participatif.

**Extinction éclairage public** : 50 % de l'éclairage public est muni de LED. Extinction programmée à partir de 1h du matin. Mais 40 armoires électriques à rénover / installer / moderniser. 15 à 45 000 euros à investir.

**Pollution / Biodiversité** : Le chauffage au bois avec foyer ouvert est une source de pollution importante. Proposition d'un article dans le Flash (publié). A noter des possibilités d'aide pour changer ce type de foyer (OPAH à venir, [maprimrenov.gouv.fr](http://maprimrenov.gouv.fr)). Des amphibiens traversent l'avenue du Vercors (saison de reproduction février / avril), une signalétique adaptée à prévoir ?